

Communiqué de presse

18 novembre 2010



Réaction d'Adoma face aux dernières nouvelles du drame de Dijon

L'émotion a été forte à l'annonce qu'une des deux personnes interpellées et mises en examen dans le cadre de l'enquête sur l'incendie du foyer « Fontaine d'Ouche » de Dijon vivait dans cette résidence.

Proposant des solutions de logement aux personnes connaissant des difficultés socio-économiques et ne pouvant souvent accéder au parc social traditionnel, l'entreprise a été profondément choquée, car le risque de stigmatisation est fort : stigmatisation des populations hébergées, stigmatisation des quartiers, stigmatisation des comportements.

Les moyens mis en œuvre par Adoma pour la réhabilitation, l'entretien et la sécurité de son parc immobilier sont très soutenus depuis plusieurs années : 170 M€ ont été investis l'an dernier.

Adoma a porté plainte pour dégradation volontaire et mise en danger de la vie d'autrui.

Adoma salue le travail des services de police qui a permis de faire rapidement la lumière sur la cause du sinistre.

L'entreprise continue de travailler en étroite collaboration avec la justice et les experts afin de comprendre la rapidité de propagation du feu, en ayant réuni tous les éléments techniques et les autorisations ayant trait à la façade de l'immeuble et au local poubelles.

Contacts Presse

Olivia Weiland
olivia.weiland@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 33
Mobile : 06 22 17 25 41

Adoma
Direction de la Communication
42, rue Cambronne
75740 Paris cedex 15
www.adoma.fr

